



JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

---

# Rapport annuel

du Jeune Barreau de Québec  
2018-2019

# Table des matières

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019.....	2
RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE.....	3
RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE .....	8
REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES .....	9
AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS .....	9
Comité du journal <i>Proforma</i> .....	10
Comité des affaires publiques.....	11
AFFAIRES PROFESSIONNELLES.....	13
Comité de la formation continue.....	13
Comité sur la santé mentale .....	14
Comité des services à la population.....	16
Clinique juridique téléphonique du Jeune Barreau de Québec.....	17
AFFAIRES SOCIALES .....	19
Comité de la course du 5 km .....	19
Comité du concours oratoire.....	20
Comité du tournoi de soccer .....	21
Comité du tournoi de balle-molle.....	22
Comité du tournoi de dodgeball .....	23
Comité du cocktail de Noël.....	24
Comité du gala des Maîtres .....	26
Comité du 6@8 réseautage d'affaires .....	28
AFFAIRES EXTÉRIEURES .....	31
Comité des affaires extérieures .....	31
ANNEXE A – COMPTES-RENDUS DES FORMATIONS .....	33

# Conseil d'administration 2018-2019



**Première rangée** : Me Félix Brassard-Gélinas, administrateur, Me Camille Guay-Bilodeau, conseillère, Me Raphaëlle Mignault, second vice-présidente, Me Myralie Roussin, présidente, Me David Chapdelaine-Miller, premier vice-président, Me Catherine Bourget, secrétaire-adjointe.

**Deuxième rangée** : Me Audrey Létourneau, présidente sortante, Me Antoine Sarrazin-Bourgoin, trésorier, Me Ariane Leclerc Fortin, secrétaire, Me Stéphanie Quirion-Cantin, conseillère, Me Pier-Luc Laroche, conseiller, Mme Émilie Carrier, directrice générale.

Absente de la photographie : Me Isabelle Desrosiers, conseillère et Me Marie-Élaine Poulin, conseillère.

Crédit photo : Christelle Coulombe

# Rapport de la présidente

## Une année record

Il n'y a pas que le rappeur *Loud* qui a eu une année record. Après six années à siéger au conseil d'administration du Jeune Barreau de Québec, je peux vous affirmer que l'exercice 2018-2019 que nous achevons fut aussi chargé que remarquable.

Nos orientations et dossiers prioritaires de l'année visaient les thèmes suivants :

1. Promotion d'une saine santé mentale chez nos membres
2. Diversification des activités et participation des jeunes avocats
3. Visibilité des membres du JBQ

### **Santé mentale chez nos membres**

Nous avons lancé les programmes RePairs et Répit, le premier en étant un de pairs aidants et le second d'aide financière aux travailleurs autonomes aux prises avec des ennuis de santé psychologique.

Nous avons discoursé sur le sujet de la santé mentale à chacune des cérémonies d'assermentation de nouveaux avocats, à la cérémonie de présentation des juges Cotnam et Gagné, dans le cadre des Rencontres Action Jeunesse à la Ministre de la justice Sonia Lebel, dans tous nos médias et également lors d'un atelier portant sur la gestion du stress. Le sujet, que plusieurs qualifient de tabou, retentit de plus belle. Nous avons ensemble amorcé un changement de culture pressant et nécessaire afin de taire les préjugés défavorables à l'égard de la santé mentale. Pour changer les mentalités, j'aurais aimé avoir des amis dénommés *Jordan* et *Cody*. Ces deux-là en brassent des affaires et ont la capacité de changer nos méthodes de travail drastiquement. Même le petit dernier *Myers*, je l'aurais pris dans mon équipe pour nous brasser la cage et faire évoluer nos mentalités à bride abattue. Notre travail en ce sens n'est pas terminé. Il commence.

### **Diversification des activités et participation des jeunes avocats**

À ce chapitre, mission accomplie. La quasi-totalité de nos évènements sociaux et sportifs ont dû, au malheur de certains, afficher complet. Je remercie d'ailleurs les administrateurs du JBQ et les bénévoles qui ont organisé les tournois sportifs, le gala des maîtres et les évènements de réseautage. Le JBQ compte plus d'une soixantaine de bénévoles. Pour les remercier, une activité de reconnaissance dans le cadre de la semaine de l'action bénévole leur a été offerte gracieusement en guise de remerciement. À l'occasion d'un 6@8 au District Saint-Joseph, la chanteuse Maude Carrier leur offrait une prestation musicale privée dans une ambiance des plus conviviales.

Quant aux nouveautés en termes de formation, nous avons mis sur pied le Congrès du JBQ, qui se veut un rendez-vous annuel, le déjeuner-causerie pour travailleur autonome et la formation sur la route vers New York. Ces nouvelles activités à faibles

coûts ont été possibles, puisque nous avons fait des efforts marqués pour développer de nouveaux partenaires et renforcer nos liens avec nos partenaires existants.

### Visibilité des membres du JBQ

Si vous suivez notre page Facebook, vous avez pu voir le portrait de XX avocates et avocats qui se démarquent par leur implication sociale ou leur profil professionnel. Les revoici. Pleins feux sur Mes Timothée Martin, Me Jérôme Cantin, Mes Antoine Pellerin et Stéphanie Roy, Mes Samuel Gagnon et Jasmine Laroche, Me Kamy Pelletier-Khamphinith et Me Étienne Brillant.



Me Timothée Martin



Me Jérôme Cantin



Mes Antoine Pellerin et Stéphanie Roy



Mes Samuel Gagnon et Jasmine Laroche



Me Kamy Pelletier-Khamphinith



Me Étienne Brillant

## **Relations *interassociatives***

Encore cette année, nos relations avec nos homologues des jeunes barreaux québécois et outre-Atlantique se sont perpétuées, au bénéfice de nos membres, mais également de la population.

D'ailleurs, en partenariat avec le Barreau du Québec et le Centre d'accès à l'information juridique, nous avons à nouveau participé aux cliniques téléphoniques juridiques pilotées par le Jeune Barreau de Montréal (JBM). Ainsi, plusieurs avocats des jeunes barreaux de Québec, Montréal, de l'Outaouais et de Bruxelles en Belgique répondaient bénévolement aux questions de plusieurs milliers de justiciables dans divers domaines de droit.

Au surplus, dans le cadre des Rencontres Action Jeunesse en février 2019, en compagnie du président du JBM Jonathan Pierre-Étienne, de la directrice générale du JBM Stéphanie Beaulieu et de la présidente de l'Association des jeunes barreaux de régions Andréanne Lascelle-Lavallée, je rencontrais la Ministre de la justice Sonia Lebel ainsi que les députés porte-paroles en matière de justice des partis à l'opposition. Nous leur présentions des enjeux décrits par nos membres, notamment en matière de santé mentale, de tarification des services d'aide juridique en pratique privée et de rémunération des stagiaires de l'École du Barreau.

Quant au jumelage Québec-Versailles, ce dernier nous a permis de participer à un procès simulé de l'affaire Jean-François Fillion contre Sophie Chiasson, une expérience riche en droit comparé. Nous présentions alors aux avocats versaillais le procès en vertu de notre droit québécois, et ceux-ci nous présentaient l'affaire vue du droit français. Une autre formation « regards croisés » portant sur l'innovation juridique a eu lieu à Québec pendant laquelle un panel impressionnant d'avocats québécois et français ont tenu en haleine les participants.

## **Les services à la population**

L'accès à la justice et les services à la population sont toujours au cœur de nos actions. Tout en bénéficiant aux justiciables, il s'agit d'une occasion pour les membres de se fréquenter et de participer à ces initiatives bénévoles qui nous animent. Le service de consultations sur place dédié aux justiciables ayant à se représenter seuls devant la Cour du Québec, division des petites créances est également toujours en place et des brochures publicitaires plus attrayantes ont été préparés cette année.

La clinique juridique téléphonique s'est encore tenue cette année en collaboration avec le Jeune Barreau de Montréal (« JBM ») et le Centre d'accès à l'information juridique (« CAIJ »). Les bénévoles du JBQ se sont joints à la clinique juridique téléphonique du JBM qui vise à répondre aux questions des justiciables domiciliés dans l'ensemble du territoire québécois. Le cabinet Langlois Avocats a généreusement accepté de mettre ses locaux de Québec à la disposition des bénévoles, lesquels ont répondu présents les 13 et 14 octobre 2018 ainsi que les 13 et 14 avril dernier.



## Les remerciements

Je tiens à remercier les administrateurs du JBQ qui ont fait un travail formidable. La pratique du droit est prenante, mais ces avocates et avocats trouvent le temps de s'impliquer au sein de notre organisation et pour cette raison, je leur exprime ma profonde gratitude. D'abord, je remercie les membres de notre exécutif. À notre 2<sup>e</sup> vice-présidente **M<sup>e</sup> Raphaëlle Mignault** qui termine quatre années de généreuse implication au JBQ, merci pour tes aptitudes organisationnelles développées et ton sens aigu du bon goût. Merci à **M<sup>e</sup> Antoine Sarrazin-Bourgoin**, à la trésorerie, qui a assuré la saine gestion de nos finances et qui, par ses interventions pertinentes, a alimenté nos discussions et poussé nos réflexions. Merci à **M<sup>e</sup> Ariane Leclerc Fortin**, secrétaire et maître d'œuvre du Proforma. Je suis persuadée qu'au courant des prochaines années, tu sauras accomplir de grandes choses pour le JBQ et ses membres. Merci à notre secrétaire adjointe **M<sup>e</sup> Catherine Bourget**. Rassembleuse et déterminée, tu excelles dans tout ce que tu entreprends, notamment dans l'organisation du 6@8 Réseautage d'affaires (avec M<sup>es</sup> Mignault et Guay-Bilodeau).

Puis à nos conseillers, merci en premier lieu à **M<sup>e</sup> Camille Guay-Bilodeau**. Brillante, enjouée et chanteuse de *Diam's* à tes heures, c'est un réel plaisir de siéger avec toi au conseil. Étant maintenant bien au fait de ton affection pour la cause environnementale, je ne serai plus surprise lorsque tu me demanderas de covoiturier qu'à des fins écologiques. Merci à **M<sup>e</sup> Félix Brassard-Gélinas**. Tes nombreuses idées, notamment le programme RePairs, ont été rafraîchissantes et tu as su présider le comité sur la formation d'une main de maître. Merci à **M<sup>e</sup> Isabelle Desrosiers**, notre boute-en-train toujours disposée à mettre l'épaule à la roue pour faire avancer nos projets. Merci à notre cadet **M<sup>e</sup> Pier-Luc Laroche**. Tu représentes brillamment nos membres en début de carrière et tu as orchestré, de concert avec Me Quirion-Cantin, le Gala des maîtres, l'une des plus remarquables soirées du JBQ, à la hauteur de ton charisme et de ta vivacité. Merci à notre athlète de triathlon **M<sup>e</sup> Marie-Élaine Poulin** qui est en charge du tournoi de soccer et du *Tailgate Rouge & Or*. La pratique de ton sport se reflète assurément dans ta personnalité disciplinée et fonceuse. Merci à **M<sup>e</sup> Stéphanie Quirion-Cantin**. Organisée, judicieuse et championne de limbo (à mon grand désarroi), tes opinions sont toujours bien appuyées et ton travail est d'une efficacité sans pareil.

À la présidente sortante **M<sup>e</sup> Audrey Létourneau**, merci pour ton engagement empreint de bienveillance et également de m'avoir épaulée dans mes projets. Tu as toujours le mot juste et tes bons conseils m'ont été précieux. À notre directrice générale **Mme Émilie Carrier**, merci pour ton travail exceptionnel et ta diligence dans le traitement de tes dossiers. Tu sais te faire rassurante à toute heure du jour et de la nuit. Un merci spécial à **M<sup>e</sup> David Chapdelaine-Miller**, 1<sup>er</sup> vice-président, qui assurera la présidence au prochain exercice avec élégance et diplomatie. Je te souhaite une année aussi réjouissante que celle qui s'achève.

Enfin, merci à **Madame la Bâtonnière Maryse Carré** et **Madame la directrice générale du Barreau de Québec Isabelle Poitras** pour votre soutien et votre collaboration avec le JBQ, ainsi que **Mesdames Michelle Thibault, Mélanie Gagnon, Julie Trottier** et **Olivia Tremblay**.

En ce qui me concerne, il m'a fait plaisir de vous représenter au meilleur de mes capacités. Comme les 104 autres présidents qui m'ont précédé, je demeure membre honoraire à vie du Jeune Barreau de Québec et je serai toujours fière de faire partie de cette organisation que j'affectionne grandement.



**Me Myralie Roussin**

Présidente du Jeune Barreau de Québec



# Rapport de la secrétaire

Voici le rapport des présences des membres du conseil d'administration.

Les absences sont indiquées en bleu.

	11 mai 2018	12 juin 2018	20 août 2018	18 sept. 2018	16 oct. 2018	13 nov. 2018	13 déc. 2018	15 janv. 2019	12 fév. 2019	12 mars 2019	18 avril 2019
Me Myralie Roussin											
Me David Chapdelaine Miller											
Me Raphaëlle Mignault											
Me Antoine Sarrazin- Bourgoin											
Me Ariane Leclerc-Fortin											
Me Catherine Bourget											
Me Félix Brassard- Gélinas											
Me Isabelle Desrosiers											
Me Camille Guay-Bilodeau											
Me Pier-Luc Laroche											
Me Marie- Élaine Poulin											
Me Stéphanie Quirion-Cantin											
Me Audrey Létourneau											

Me Ariane Leclerc-Fortin  
Secrétaire

# Remerciements aux partenaires

L'année 2018-2019 a été marquée par la création de nouveaux partenariats, notamment avec le CAIJ, la Financière des Avocats, Wilson & Lafleur et CANICO. La présidente et le 1<sup>er</sup> vice-président, en participant au Congrès du Jeune Barreau de Montréal au début du mois de mai 2018, ont pu aller à la rencontre de ces partenaires et confirmer notre désir de collaborer à la mise sur pied de nouveaux projets, soit le Congrès du JBQ, l'activité Reconnaissance des bénévoles et le déjeuner-causerie pour travailleurs autonomes.

Les ententes de partenariat signées dans les dernières années pour une durée de cinq ans ont permis à l'année 2018-2019 de se dérouler sous le signe de la stabilité. Comptant toujours sur le support indéfectible de ses partenaires de longue date : la Fédération des Caisses Desjardins du Québec, SOQUIJ, JurisConcept, MédicAssurance et le Barreau de Québec, les activités au programme du Jeune Barreau de Québec ont connu cette année encore un franc succès.

Montrant toujours leur volonté de s'impliquer au sein de notre organisation, la collaboration de nos partenaires a une fois de plus dépassé nos attentes. En reconnaissance de leur soutien précieux, le JBQ leur a donné une visibilité auprès de ses membres, en leur faisant une place d'honneur lors de ses activités régulières (concours oratoire, cocktail de Noël et événements sportifs) et de ses formations, lesquelles ont connu d'excellents taux de participation.

De plus, au cours de l'année 2018-2019, le JBQ, par le truchement de son site web, de son *Infolettre*, du journal *Proforma* et de sa page Facebook, a fourni toute la visibilité que ses partenaires méritent auprès de ses membres.

L'année 2018-2019 a donc été une période très positive en ce qui a trait aux partenaires du JBQ. Grâce à leur participation, le JBQ a pu rayonner davantage au sein de la communauté juridique et, en retour, l'organisation s'est fait un devoir de souligner l'apport des partenaires à chaque occasion.

**Me Myralie Roussin**

Présidente du Jeune Barreau de Québec

**Me Félix Brassard-Gélinas**

Conseiller

**Me Camille Guay-Bilodeau**

Conseillère

Responsables des partenariats

# Affaires publiques et communications

## Comité du journal *Proforma*

Dans le cadre de l'exercice 2018-2019, le *Proforma* a été publié en cinq éditions. Le journal est distribué électroniquement aux avocats des districts de Québec, Beauce et Montmagny. Des versions imprimées sont distribuées dans les casiers de Cour et remises aux nouveaux assermentés. Comme l'an dernier, nous avons collaboré avec l'imprimeur Jean Gauvin, dont la qualité des services d'impression et le prix avantageux en font d'année en année un partenaire incontournable du *Proforma*. Il est à noter que nous avons cependant cette année réduit le nombre de versions imprimées en cours d'exercice à 200 exemplaires et ce, afin de réduire le nombre de copies non distribuées.

Les cinq éditions de l'exercice 2018-2019 ont été réalisées par la graphiste Mme Michèle Bédard, dont le talent, la créativité, la disponibilité et le souci du détail sont précieux. Merci Michèle !

Chaque édition comprend une chronique de nos partenaires privilégiés : Desjardins et SOQUIJ. Ces chroniques permettent de communiquer de l'information financière et juridique d'intérêt pour les membres, tout en assurant une visibilité accrue à nos partenaires. Les logos de ces deux partenaires privilégiés et ceux de JurisConcept et MédicAssurance sont affichés sur la page couverture. Divers commanditaires diffusent de la publicité selon les ententes de partenariat avec le JBQ ou selon notre grille de tarification à la carte.

D'année en année, l'objectif premier du *Proforma* demeure le même : publier une information pertinente et d'actualité qui soit susceptible d'intéresser la communauté juridique du Barreau de Québec. Cette année, le *Proforma* a pu compter sur la participation régulière de Me Julye Goulet, dont les textes se sont retrouvés dans la majorité des éditions. Merci de ta participation! D'ailleurs, nous invitons tout membre intéressé à écrire en nos pages à nous contacter puisque nous souhaitons favoriser la participation du plus grand nombre au contenu.

Soulignons que le Conseil d'administration et le comité du *Proforma* devra lors du prochain exercice porter une attention particulière à la distribution du *Proforma*. Il y aura lieu de décider si le nombre de copies imprimées diminuées (200) devrait être maintenu ou revu, dans un contexte où de plus en plus les institutions font un virage « sans papier », notamment le *Journal du Barreau de Québec*. Parallèlement à ce questionnement, il y aura lieu de se pencher également sur de nouvelles stratégies de diffusion.

Enfin, nous souhaitons rappeler aux membres et aux cabinets qu'il est possible de publier gratuitement des nouvelles dans la section « Actualités juridiques ».

Merci aux membres du Comité : Me Maude Bégin-Robitaille, Me Hawa-Gabrielle Gagnon, Me Aurélie-Zia Gakwaya, Me Julye Goulet, Me Ariane Leclerc Fortin et Me Audrey Létourneau.

**Me Ariane Leclerc Fortin**

Secrétaire

Responsable du Comité du journal *Proforma*

# Affaires publiques et communications

## Comité des affaires publiques

Le Comité des affaires publiques (« CAP ») a pour mandat de conseiller le Conseil d'administration du JBQ sur divers sujets d'intérêt pour ses membres. Le CAP peut également être saisi de toute question ou mandat conféré par le conseil d'administration du JBQ. Le comité compte plusieurs avocats œuvrant dans différents domaines du droit et cette année, le nombre de membres du JBQ siégeant sur le Comité a atteint un record (14 membres, en sus des responsables du comité).

Rapidement en début de mandat au courant de l'année 2018-2019, le CAP a été appelé à se positionner par rapport aux modalités de tenue de l'Assemblée générale extraordinaire du Barreau du Québec en mai 2018 portant sur les procédures judiciaires alors intentées par le Barreau du Québec contre Jacques Chagnon et la Procureure générale du Québec. Plus précisément, le JBQ recherchait une prise de position de ses membres, représentés par le CAP, dans le contexte de l'inaccessibilité de l'AGE à distance, au moyen d'outils technologiques. Devant cet enjeu, le CAP a recommandé l'envoi d'une lettre adressée au Barreau du Québec visant à insister sur l'importance de favoriser l'accessibilité à distance et par moyens électroniques à l'AGE afin de permettre une meilleure représentativité et un plus haut taux de participation.

L'envoi de cette lettre a sollicité une nouvelle question pour le CAP, à savoir de quelle manière et dans quelle mesure les correspondances transmises par le Jeune Barreau de Québec en cours de mandat devraient-elles être publicisées? À l'issue de sa réflexion à ce sujet, le CAP a conclu que la publicisation des lettres transmises devraient-être favorisée, mais évaluée selon chaque cas d'espèce, afin notamment que la publicisation d'une correspondance en particulier, le cas échéant, ne nuise pas à l'objectif poursuivi par son envoi.

Le CAP a également été actif dans le contexte des élections ayant eu lieu au courant de l'année, que ce soit celles au gouvernement provincial à l'automne 2018, ou alors celles pour le Bâtonnat du Barreau de Québec ou pour les postes d'administrateurs issu du Barreau de Québec au Barreau du Québec au printemps 2019. Plus précisément, le CAP a travaillé à la préparation de questions d'intérêt pour les membres du JBQ adressées aux différents candidats, dans le but de publier leurs réponses et d'éclairer nos membres par rapport à leurs orientations respectives. Dans le cas des élections provinciales, nous avons obtenu des réponses de certains candidats, mais le court délai entre l'envoi des questions aux candidats et le jour du vote n'aura pas favorisé l'obtention d'une réponse de tous. Dans le cas des élections au Barreau de Québec et au Barreau du Québec, tous les candidats se sont prêtés à l'exercice avec enthousiasme. Il s'agit donc en somme d'un concept à retenir, à répéter et à bonifier dans le futur.

D'autre part, le CAP a poursuivi ses échanges cette année concernant les tarifs d'aide juridique, en parallèle avec les pressions politiques effectuées par le Barreau du Québec en ce sens.

En terminant, considérant le nombre de membres siégeant sur le CAP et la mission du comité, nous recommandons fortement de favoriser la tenue des rencontres du CAP en personne l'an prochain (plutôt que par voie de conférence téléphonique), malgré la difficulté d'identifier des disponibilités communes. Cela permettre des échanges plus concrets entre les membres.

Merci aux membres du Comité pour leur apport :

- Me Maude Boissinot
- Me Félix Brassard-Gélinas
- Me Camille Guay-Bilodeau
- Me Jean-Sébastien D'Amours
- Me Bénédicte Dupuis
- Me Hawa-Gabrielle Gagnon
- Me Ariane Gagnon-Rocque
- Me Marianne Grenier
- Me Éva Guertin
- Me Hajer Labidi
- Me Jean-Philippe Le Pape
- Me Antoine Sarrazin-Bourgouin
- Me Josie-Anne Tardif
- Me Nadezhda Vasileva

**Me Catherine Bourget**

**Me Isabelle Desrosiers**

Conseillères

Responsable du Comité des affaires publiques

# Affaires professionnelles

## Comité de la formation

Le Comité a pour objectif d'organiser des formations variées et à moindre coût pour nos membres. Cette année encore, nous avons été en mesure de dispenser plusieurs formations-midi qui ont été très appréciées des membres. Nous avons également innové en présentant une formation sous forme de déjeuner-causerie afin de mieux outiller les jeunes avocats travaillant à leur compte ou en petits cabinets face aux nombreux défis qu'ils rencontrent. Nous remercions particulièrement Mme Véronique Beaulieu et Me Myralie Roussin pour l'organisation de cette formation.

Une autre nouveauté en 2018-2019 a été la tenue d'une formation sur la gestion du stress qui s'est déroulé un samedi matin et pour laquelle nous avons obtenu une très bonne participation de nos membres. Bravo à Me Catherine Bourget et Me Camille Guay-Bilodeau pour cette belle initiative.

Pour la première fois cette année, une formation « sur la route » a été organisée. Celle-ci a été donnée dans le cadre d'un voyage à New York. Toutes les heures de formation ont été dispensées pendant le trajet en autobus, laissant toute la fin de semaine libre aux participants pour profiter de leur voyage. Cette formation a été offerte à coût très intéressant et a remporté un franc succès auprès de nos membres. Nous travaillons présentement à préparer une deuxième édition qui s'annonce haute en couleurs !

Enfin, nous avons travaillé très fort afin d'organiser un séminaire sur les techniques de plaidoirie d'une durée de douze heures dans le cadre du Congrès 2019, regroupant seize grands plaideurs et magistrats de Québec. Un énorme merci à Me Myralie Roussin, Me Stéphanie Quirion-Cantin, Me Camille Guay-Bilodeau et Me David Chapdelaine-Miller pour leur implication dans ce beau projet.

Nous joignons en annexe le compte-rendu de chacune des activités de formation qui se sont tenues cette année. En terminant, nous tenons à souligner le travail colossal de madame Émilie Carrier dans la gestion des formations, ainsi que l'apport essentiel des membres du Comité sur la formation :

- Me Chloé Faucher-Lafrance
- Me Sarah Brouillette
- Me Anne-Marie Claveau
- Me Pierre-Éric Laforest
- Me Valérie Deshayes
- Me Gabrielle Nolin
- Me Sandra Villeneuve
- Me Laurie Bernier
- Me Julien Fortier

**Me Félix Brassard-Gélinas**  
Conseiller

Responsable du Comité sur la formation



# Affaires professionnelles

## Comité sur la santé mentale

Le Jeune Barreau s'est donné comme priorité cette année de promouvoir une saine santé mentale chez ses membres.

Les avocats seraient six fois plus susceptibles de se suicider que le reste de la population. Les premières années de pratique constituent une période particulièrement anxiogène pour les jeunes avocats. En 2017, le Programme d'aide aux membres du Barreau du Québec (PAMBA) révélait que 56% des appels pour de l'aide psychologique provenaient de membres âgés entre 22 et 35 ans. Pourtant, les jeunes avocats représentent 32% des membres du Barreau. Il ne s'agit pas d'une statistique alarmante. Les jeunes n'ont pas plus de problèmes de santé mentale que les autres générations, mais nous croyons que nous sommes possiblement plus ouverts à en parler, ce qui est une bonne nouvelle.

D'ici 2020, la dépression se classera au deuxième rang des principales causes d'incapacité à l'échelle mondiale, juste derrière les maladies cardiaques.

35 % des absences au travail sont dues à un enjeu de santé mentale.

Seulement 30 % des gens faisant une dépression cherchent de l'aide, en partie en raison de la stigmatisation entourant toujours la maladie mentale et en partie parce qu'ils ignorent tout simplement qu'ils font une dépression.

Dans notre domaine où nos neurones sont tantôt nos alliés, tantôt nos rivaux, il n'est pas surprenant que les avocats soient réfractaires à l'idée de parler ouvertement de dépression et d'épuisement professionnel. Les préjugés défavorables à ces égards n'ont pas leur place en 2019. Jeunes et moins jeunes, nous avons besoin qu'un changement de culture s'opère.

Le Jeune Barreau de Québec a donc cette année formé un comité sur la santé mentale composé de :

- Me David Chapdelaine-Miller
- Me Catherine Bourget
- Me Camille Guay-Bilodeau
- Me Isabelle Desrosiers
- Me Félix Brassard-Gélinas
- Me Audrey Gagnon
- Mme Jessica Perreault, actuaire
- Me Alexandre Belzile

Nos échanges constructifs ont permis de mettre sur pied trois initiatives, dont deux projets à long terme. D'abord, nous avons organisé un atelier sur la gestion du stress et de l'anxiété qui a remporté un franc succès auprès de nos membres.

Ensuite, le Programme RePairs été lancé. Il s'agit d'un projet pilote dont l'objectif est de permettre à nos membres de cinq ans et moins de Barreau d'échanger en toute confidentialité avec un avocat bénévole de cinq ans et plus de Barreau quant aux enjeux rencontrés en début de carrière, et ce, peu importe le milieu de travail dans lequel ils évoluent. Plus précisément, l'idée est de donner à nos membres qui en ressentent le besoin l'occasion d'échanger avec l'avocat bénévole avec lequel ils auront été jumelés concernant par exemple une situation de stress, de difficulté, d'insatisfaction ou de questionnement reliée à leur horaire ou leurs conditions de travail, un collègue, un confrère, un supérieur, la magistrature, un client, etc.

Bien que les conditions du Programme RePairs et les engagements des parties au terme de celui-ci soient clairement établis dans la documentation que nous demandons à nos membres bénéficiaires et bénévoles de signer, aucune exigence particulière n'est prévue quant à la façon dont ils pourront échanger entre eux. Il appartient réellement au bénéficiaire et au bénévole de convenir ensemble et en toute souplesse de la façon et de la fréquence selon laquelle ils souhaiteront échanger.

Finalement, nous avons créé un second projet pilote, le Programme Répit. Les avocats qui exercent en pratique privé comme salariés, en entreprise ou au sein de la fonction publique ont généralement accès aux différents régimes d'assurance-invalidité s'ils doivent d'absenter du travail pour cause de dépression ou d'épuisement professionnel. L'avocat qui exerce comme travailleur autonome qui n'a pas souscrit à une assurance-invalidité, ou qui, selon son assurance, est soumis à un délai de carence de 30 à 90 jours, ne prend généralement pas le temps de faire une pause pour prendre soin de sa santé mentale. S'il se permet un arrêt de travail, les frais mensuels fixes d'exploitation de bureau, eux, ne prennent pas de pause. Cette pression financière retarde l'arrêt de travail de courte durée, nécessaire et préventif, qui éviterait l'arrêt prolongé. Avant toute chose, nous souhaitons surtout rappeler aux travailleurs autonomes l'importance de souscrire à une assurance-invalidité. Toutefois, le Programme Répit vise à soutenir financièrement les jeunes avocats travaillant à leur compte aux prises avec des problèmes de santé mentale en remboursant une seule mensualité des frais fixes d'exploitation de bureau pendant un arrêt de travail. Les conditions et formulaire du Programme Répit seront sur le site internet au prochain exercice.

**Me Myralie Roussin**

Présidente

**Me Félix Brassard-Gélinas**

Conseiller

Responsable du comité sur la santé mentale

# Affaires professionnelles

## Comité des services à la population

Cette année, ce sont cinq (5) consultations gratuites qui ont été offertes à un même nombre de justiciables. Les avocats bénévoles étaient invités à rencontrer le citoyen en ayant fait la demande durant 30 minutes et l'aider à préparer son audition devant la Cour des petites créances, sans toutefois juger du mérite de sa cause et/ou de porter quelconque opinion juridique quant au dossier;

Afin d'améliorer le service et augmenter le nombre de consultations, nous avons eu l'occasion, cette année, de discuter avec la responsable du greffe civil, division des petites créances, afin que celle-ci et son personnel publicisent davantage le service. De plus, les documents informatifs transmis aux avocats et justiciables ont été mis à jour. Finalement, un sondage a été créé. Celui-ci fut transmis à chaque citoyen suivant sa consultation afin d'obtenir son opinion sur le service et l'inviter à nous faire part de ses commentaires en vue de l'améliorer.

Bien que le nombre de consultations soit demeuré bas, nous avons pu constater une augmentation de demandes comparativement à l'année dernière où seulement une rencontre avait eu lieu.

Depuis plusieurs années, la participation des bénévoles, leur assiduité et leur disponibilité permettent de rendre ce service accessible aux justiciables qui apprécient grandement les rencontres organisées avec ceux-ci. Nous croyons donc que ce service doit demeurer en place et mérite d'être connu davantage.

**Me Pier-Luc Laroche**

Conseiller

Responsable du Service de consultation à la Cour du Québec  
Division des petites créances

# Affaires professionnelles

## Comité des services à la population

### Clinique juridique téléphonique du JBQ

La Clinique juridique téléphonique s'est tenue à deux reprises en 2018-2019 soit les 13-14 octobre 2018 et les 13 et 14 avril 2019.

Les deux cliniques se sont tenues conjointement avec le Jeune Barreau de Montréal et leurs partenaires, notamment le CAIJ et le Barreau du Québec. L'édition d'avril 2019 était également offerte conjointement avec l'Association des Jeunes Barreaux de l'Outaouais et le Jeune Barreau de l'Outaouais.

Le cabinet Langlois Avocats a accepté de prêter ses locaux pour accueillir les bénévoles recueillant les appels des justiciables lors des deux cliniques. Le système téléphonique est prêté par le CAIJ et il y a un seul numéro pour joindre la clinique.

Les cliniques ont été un vif succès. À l'automne, plus de 2100 appels ont été répondus à travers la province. Au printemps ce sont 3500 appels qui ont été reçus.

Il y a lieu de maintenir la collaboration avec le JBM pour les éditions futures. Nous recommandons également de faire davantage de promotion de l'événement dans la Ville de Québec.

Bien que plusieurs bénévoles aient répondu à l'appel, il pourrait y avoir davantage de promotion quant au recrutement. Compte tenu du nombre important d'appels en matière de succession, le recrutement et la collaboration avec des notaires est primordiale.

Nous remercions les bénévoles des deux cliniques sans qui elles n'auraient pu avoir lieu :

#### Clinique d'octobre

- ❖ Me Marie-Pier Auger
- ❖ Me Sarah Blanchet (notaire)
- ❖ Me Maude Boissinot
- ❖ Me Audrey Bolduc-Boisvert
- ❖ Me Catherine Bourget
- ❖ Me Félix Brassard-Gélinas
- ❖ Me Alexandra Cloutier
- ❖ Me Florence Forest
- ❖ Me Ginette Fortin
- ❖ Me Mary-Maude Fournier
- ❖ Me Niki Galanopoulos
- ❖ Me Aliénor Huneault
- ❖ Me Pier-Luc Laroche
- ❖ Me Thimothée Martin

- ❖ Me Karolane Thibault
- ❖ Me Marie-Philippe Turmel

### **Clinique d'avril**

- ❖ Me Audrey Bolduc-Boisvert
- ❖ Me Catherine Bourget
- ❖ Me Jean-Sébastien D'Amours
- ❖ Me Isabelle Desrosiers
- ❖ Me Florence Forest
- ❖ Me Niki Galanopoulos
- ❖ Me Carolane Gélinas
- ❖ Me Camille Guay-Bilodeau
- ❖ Me Audrey Joncas-Blanchet
- ❖ Me Maude Lapointe
- ❖ Me Gabrielle Lantagne
- ❖ Me Pier-Luc Laroche
- ❖ Me Myralie Roussin
- ❖ Me Marie-Philippe Turmel
- ❖ Me Antoine Veillette
- ❖ Me Sandra Villeneuve

**Me Catherine Bourget**

Conseillère

**Me Isabelle Desrosiers (clinique du printemps)**

Conseillère

**Me Pier-Luc Laroche (clinique de l'automne)**

Conseiller

Responsable des services à la population

Clinique juridique

# Affaires sociales

## Course « Le 5 km du JBQ »

Le 18 mai 2018 se tenait la première édition du « 5 km du JBQ ». Cet événement, au profit de l'organisme la Maison Marie-Frédéric, se voulait une invitation aux différents acteurs de la communauté juridique à venir marcher ou courir le parcours situé aux abords de la Rivière St-Charles.

C'est sous un ciel ensoleillé et sans nuage que 62 coureurs et marcheurs ont répondu à l'invitation. Le rassemblement des participants était organisé dans le Parc de l'Amérique-Latine (derrière le palais de justice) sur l'heure du dîner. Bien que tous les acteurs du système de justice de Québec étaient invités à participer à l'événement, que ce soit les avocats, les huissiers, les juges, les techniciens ou adjoints juridiques, la grande majorité des participants étaient des avocats.

De nombreux bénévoles sont venus prêter main forte afin de diriger les participants sur le parcours. Pour les prochaines éditions, il serait cependant souhaitable de trouver une meilleure façon de les identifier.

Un représentant ainsi qu'un usager de la maison Marie-Frédéric étaient également sur place. Au final, c'est un montant total de 1 740 \$ (500\$ par le JBQ, le reste provenant du coût d'inscription de 20\$) qui a pu être offert à l'organisme qui offre de l'aide et du soutien psychosocial, socio-professionnel et sociocommunautaire aux jeunes de 18 à 30 ans en difficulté.

Nous tenons à remercier nos partenaires pour l'événement : la Commission de la capitale nationale du Québec, la Ville de Québec, Apex Physio ainsi que Le Presse Café du Palais de justice de Québec, qui a généreusement offert des collations et des breuvages aux participants.

Vu le succès de la première édition, nous recommandons de renouveler la tenue de l'évènement l'année prochaine.

**Me Stéphanie Quirion-Cantin**  
Conseillère  
**Me David Chapdelaine-Miller**  
Vice-président  
**Me Camille Guay-Bilodeau**  
Conseillère



# Affaires sociales

## Concours oratoire

La 11<sup>e</sup> édition du Concours oratoire du JBQ s'est tenue le 21 juin 2018, à la Cour d'appel de Québec au Palais de justice de Québec. L'évènement a été suivi par un cocktail au Charbon afin de souligner les prestations des participants.

Afin de stimuler l'intérêt des membres pour le concours, le Comité offrait cette année à chaque participant d'assister gratuitement à la formation « Plaider est un art », dispensée par Mme Manon Minier, professeure en diction et pose de la voix. Une heure d'enseignement en privé en compagnie de Mme Minier était également offerte aux candidats, afin de leur permettre de parfaire leur plaidoirie en vue du concours. Finalement, cinq heures de formation continue étaient reconnues par le Barreau à chaque participant.

Cette année, le thème de la technologie était à l'honneur, puisque les participants devaient répondre par l'affirmative ou la négative à l'un des sujets suivants :

- 1) L'intelligence artificielle sera-t-elle un bon avocat ?
- 2) Accepteriez-vous le paiement de vos honoraires en bitcoin ?
- 3) Les salles d'audience devraient-elles être équipées de détecteur de mensonges ?
- 4) Les audiences devraient-elles faire l'objet d'une diffusion en direct sur internet pour consultation du public ?

Cette année le jury était composé de l'honorable Dominique Bélanger, j.c.a., de l'honorable Denis Jacques, j.c.s., de l'honorable Jean-Louis Lemay, j.c.q. et de Me Maryse Carré, bâtonnière de Québec.

Les avocats suivants ont participé à l'évènement à titre d'orateurs : Me Marie-Michèle Savard, Me Alex Blackburn, Me Chloé Fauchon, Me Christopher Côté, Me Marc-Antoine Patenaude et de Me Julie Lapierre. C'est finalement Me Chloé Fauchon qui a remporté les honneurs par sa plaidoirie répondant par l'affirmative à la question : « *L'intelligence artificielle sera-t-elle un bon avocat ?* ».

La récipiendaire s'est vu remettre une bourse de 1 000 \$ pour couvrir les frais de déplacement pour représenter le JBQ au Prix Paris-Montréal de la Francophonie, une plaque, le « Rabat d'Or », ainsi qu'un exemplaire du livre historique *Le Rabat*.

L'évènement n'aurait pu connaître tant de succès sans l'aide précieuse de son animateur hors pair, Me Samuel Gagnon, que le JBQ tient à remercier chaudement.

Le JBQ tient également à remercier son président d'honneur, M. Alexandre De Lisle de Desjardins, ainsi que la Cour d'appel d'avoir accepté à nouveau de recevoir le Concours oratoire.

**Me Stéphanie Quirion-Cantin**  
Conseillère  
**Me Ariane Leclerc-Fortin**  
Secrétaire

# Affaires sociales

## Tournoi de soccer

La 8<sup>e</sup> édition du tournoi de soccer du JBQ s'est déroulée le samedi 16 juin 2018 à la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette.

Exceptionnellement cette année, le tournoi n'a réuni que 8 équipes, soit : BCF, Fasken, Gravel Bernier Vaillancourt, Jolicoeur Lacasse, Morency, Norton Rose Fulbright, Tremblay Bois Mignault Lemay et Stein Monast. Il semblerait que la date choisie pour la tenue du tournoi ait été en conflit avec d'autres activités d'équipes participant habituellement au tournoi.

C'est l'équipe de Fasken qui a remporté les grands honneurs pour la toute première fois! L'équipe gagnante s'est imposée en finale contre BCF.

Le Jeune Barreau remercie MédicAssurance, partenaire de l'évènement. Mme Nathalie Hamel étaient présents pour le tirage au sort d'une paire de billets pour un match de l'Impact de Montréal et d'une nuitée à l'hôtel. C'est Me Maude Bureau, de l'équipe de Joli-Cœur Lacasse, qui a remporté le prix offert par MédicAssurance.

Nous remercions également Apex Physio pour les services de physiothérapie et de premiers soins offerts tout au long de la journée. Ce nouveau partenariat très apprécié des participants faisait suite à la recommandation que nous avons formulée l'année dernière d'avoir toujours un premier répondant sur place.

Finalement, nous remercions toutes les équipes ayant participé au tournoi et les bénévoles qui ont fait de l'évènement une grande réussite encore cette année!

En terminant, mentionnons que les soussignés ont travaillé, au mois de juillet 2018, à une refonte des règlements avec Me Stéphanie Quirion-Cantin et Me Raphaëlle Mignault afin que soient uniformisées les règles relatives à la composition et à l'inscription des équipes pour tous les tournois du Jeune Barreau de Québec. Ces règles seront donc en vigueur lors de la prochaine édition du tournoi

**Me Camille Guay-Bilodeau**  
Conseillère

**Me Antoine Sarrazin-Bourgoin**  
Trésorier  
Responsables du tournoi de soccer

# Affaires sociales

## Tournoi de balle-molle

L'édition 2018 du tournoi de balle-molle du JBQ s'est tenue sous un soleil radieux le samedi 16 septembre au PEPS de l'Université Laval. Le changement de lieu pour la tenue de l'événement a permis d'avoir un terrain supplémentaire et d'augmenter le nombre d'équipes participantes. C'est donc seize (16) équipes qui ont pu s'affronter cette année.

Autre nouveauté cette année, nous avons pu compter sur la présence d'une physiothérapeute d'Apex physio, ce qui fut grandement apprécié des participants. Les hot-dogs gratuits ont également été très populaires.

L'équipe de McCarthy Tétrault a remporté le tournoi pour la 5e année consécutive, contre l'équipe de Stein Monast.

Le JBQ remercie le Mouvement Desjardins pour son support de l'événement. Le comité organisateur exprime également toute sa gratitude aux bénévoles, sans qui le tournoi n'aurait pas été une aussi belle réussite.

Pour les prochaines éditions, il est souhaitable de poursuivre la tenue de l'événement au PEPS de l'Université Laval, puisqu'il s'agit d'un lieu plus central que le Parc Paul-Émile Beaulieu et qu'il y a présence de trois terrains plutôt que deux. En raison du nombre important d'équipes participantes et de la complexité de la gestion de l'horaire des parties, la soussignée recommande toutefois que plus d'une personne soit en charge du tournoi et qu'une équipe d'au moins six bénévoles soit constituée pour la journée.

**Me Stéphanie Quirion-Cantin**

Conseillère

Responsable du tournoi de balle-molle

# Affaires sociales

## Tournoi de dodgeball

La deuxième édition du Tournoi de dodgeball du JBQ, en partenariat avec JurisConcept et avec la collaboration de la Ligue de dodgeball de Québec (LDQ) et d'Apex Physio, s'est tenu samedi le 30 mars 2019 au Centre Louis-Jolliet.

Le dodgeball est un sport où deux équipes de six joueurs tentent de s'éliminer à l'aide des ballons en mousse. Chaque équipe se compose d'un minimum de six joueurs, dont un minimum de deux filles sur le jeu en tout temps.

Comme il s'agit d'un sport peu connu, le JBQ a fait appel à la LDQ pour la coordination du tournoi, qui s'est déroulé en trois étapes :

- Un premier volet « hors concours » animé par la LDQ, où les participants ont pu apprendre les règles du jeu et les mettre en pratique sous la supervision de quatre arbitres : deux arbitres de la LDQ ainsi que Me Pier-Luc Laroche et Me Ariane Leclerc Fortin;
- Un second volet « tournoi à la ronde » où chacune des quatre équipes a eu l'occasion de se mesurer aux autres équipes dans le but de déterminer l'ordre de qualification ;
- Le troisième et dernier volet, le « tournoi double élimination » où les équipes, suivant leur classement, ont joué en vue d'obtenir la première place.

Après de multiples affrontements de ballons en mousse, c'est l'équipe de Beauvais Truchon qui s'est mérité le trophée en finale contre Cain Lamarre.

Le JBQ remercie les membres des cinq équipes participantes (Cour d'appel, Beauvais Truchon, Cain Lamarre, Les Cocottes et Chikita Banana/DAJ) sans qui ce tournoi n'aurait pu avoir lieu pour une deuxième année. Les participants ont paru apprécier leur après-midi, notamment le fait que ce sport ludique soit accessible à tous et que chaque équipe se retrouve sur un même pied d'égalité. Soulignons que cette année encore, les équipes pouvaient s'inscrire tant avec leur bureau qu'indépendamment, ce qui a permis de diversifier les participants.

Nous remercions JurisConcept pour sa présence encore cette année ainsi que pour les rafraichissements, la LDQ pour la coordination du tournoi et l'arbitrage des parties, ainsi qu'Apex Physio pour sa présence toute l'après-midi, prêt à intervenir en cas d'accident.

La formule mérite d'être reprise à la fin de l'automne ou à l'hiver, s'agissant d'une activité intérieure. Aussi, la participation d'un plus grand nombre d'équipes devrait être visée, la présence de quatre équipes constituant un minimum. Il y aura lieu l'an prochain de faire encore davantage de publicité. À ce titre, il serait opportun d'en faire l'annonce lors de nos autres tournois sportifs, afin de recruter les équipes participant aux autres sports. Nous comptons également sur le bouche-à-oreille des équipes présentes et sur leur retour au jeu !

**Me Ariane Leclerc Fortin**  
Secrétaire

**Me Marie-Élaine Poulin**  
Conseillère

**Me Pier-Luc Laroche**  
Conseiller

# Affaires sociales

## Comité du cocktail de Noël

Le 5 décembre 2018 s'est tenu le cocktail de Noël du JBQ au London Jack, dans le quartier Nouvo St-Roch. Environ 170 membres du JBQ sont venus célébrer la fin de l'année et l'arrivée du temps des Fêtes, dans une formule 6 à 8 « prolongé » au cours duquel un chansonnier a joué des hits britanniques. La popularité de l'événement n'est plus à prouver et tous les billets ont été vendus très rapidement. Pour la somme de 30 \$, les participants ont eu droit à une formule « à la bonne franquette » de bouchées gourmandes, ainsi qu'à un cocktail de bienvenue et deux (2) consommations de leur choix.

L'événement était présenté par MédicAssurance, partenaire privilégié du JBQ. L'événement a aussi été financé par les partenaires suivants :

- 1) Norton Rose Fulbright
- 2) Fasken Martineau
- 3) Gravel Bernier Vaillancourt
- 4) Beaudry Roussin avocats
- 5) Jean-François Bertrand avocats
- 6) Michaud LeBel
- 7) Brodeur Prémont Lavoie Avocats
- 8) La Boutique Divines
- 9) Langlois avocats
- 10) Carré Webster avocats
- 11) Beauvais Truchon avocats
- 12) Carter Gourdeau
- 13) Dion Rhéaume
- 14) Le CRAC

Lors de la soirée, plusieurs prix de présence ont été tirés au hasard parmi les invités.

L'événement a été publicisé dans le *Proforma*, l'*Infolettre* et sur Facebook. Quant au budget de 7000\$ alloué à l'événement, il a été respecté et l'organisation a réussi à limiter ses dépenses pour établir le coût final de l'activité à environ 6 300 \$, ce qui équivaut sensiblement aux produits. Nous remercions à nouveau le partenaire privilégié MédicAssurance, ainsi que les autres partenaires de nous avoir permis encore une fois d'offrir une activité de qualité à nos membres à un prix abordable.

Certains de nos membres n'ont pu participer à l'événement considérant la popularité de celui-ci et la vente rapide du nombre maximal de billets pouvant être émis (considérant que nous avons atteint la capacité maximale de l'établissement). Pour l'année prochaine, nous recommandons de rechercher un lieu ayant une capacité d'accueil de 200 personnes, et potentiellement, d'augmenter légèrement le coût et le

budget alloué à l'événement, afin de maintenir une offre intéressante pour nos membres.

**Me Isabelle Desrosiers, conseillère**

Conseillère

**Me Raphaëlle Mignault**

Conseillère

**Me Antoine Sarrazin-Bourgoin**

Trésorier



# Affaires sociales

## Gala des maîtres 2019

Organisé à tous les deux (2) ans par le Jeune Barreau de Québec, ce Gala vise essentiellement à mettre en lumière certains de ses membres s'étant démarqués par la remise de prix distinctifs. Il s'agit également de l'événement idéal pour socialiser et resauter entre confrères et consœurs dans une ambiance huppée et conviviale.

Cette année, ce sont deux prix qui ont été remis lors de la soirée : le premier pour l'implication sociale et l'engagement le second pour succès professionnel et rayonnement. Le jury était composé de cinq (5) éminents membres de la communauté juridique, soit du Bâtonnier du Québec Paul-Matthieu Grondin, de la Bâtonnière de Québec Maryse Carré, de l'honorable juge à la Cour d'appel Suzanne Gagné, de l'honorable juge à la Cour supérieure Catherine LaRosa et de l'honorable juge à la Cour du Québec Jean-Louis Lemay. Me Gabrielle Ferland-Gagnon s'est vu décerner le prix pour l'implication sociale et l'engagement, alors que Me Régis Boisvert celui pour réalisation professionnelle et rayonnement.

Le Gala des maîtres 2019 s'est tenu le vendredi 22 février 2019, à la salle des promotions du Séminaire de Québec et plus de 175 convives ont participé. Le souper, en formule banquet quatre (4) services, fut réalisé par Équilibre traiteur.

Grâce, entre autres, à la formation d'un comité composé de neuf (9) membres, plusieurs nouveautés ont apporté une plus-value à l'événement. En effet, en plus de se voir offrir des vins d'importation privée, les invités ont également eu droit à la présence d'un groupe de musique, un photobooth ainsi qu'un bar ouvert en fin de soirée, commandité par un bureau d'avocats. Bon nombre de partenaires ont contribué à la réussite de l'événement, soit :

- Verreau Dufresne avocats
- Morency avocats
- Siskinds Desmeules
- AABC
- McCarthy Tétrault
- Beauvais Truchon
- Tremblay Bois Mignault Lemay
- Langlois avocats
- BCF avocats d'affaire
- Wilson Lafleur
- INT
- Lafortune
- Desjardins
- Norton Rose Fulbright
- Brodeur Prémont Lavoie
- Carter Gourdeau

Lors de l'événement, une allocution a été donnée par la présidente du Jeune Barreau de Québec, laquelle a profité de l'occasion pour présenter le programme « Repère ».

Suite au Gala, les deux (2) membres du conseil d'administration du *Jeune Barreau de Québec* responsables de l'organisation ont rédigé un guide détaillé, lequel contient

l'ensemble des renseignements pertinents quant à l'organisation de l'événement, ce qui aidera assurément les prochains responsables dans l'organisation des galas futurs.

**Me Stéphanie Quirion Cantin**

Conseillère

**Me Pier-Luc Laroche**

Conseiller

Organisateurs de l'événement

# Affaires sociales

## 6@8 Réseautage d'affaires

Le 28 mars 2019 s'est tenue la deuxième édition du 6@8 Réseautage d'affaires au salon Desjardins du Pavillon Pierre Lassonde du Musée national des beaux-arts du Québec.

Cette année, le Jeune Barreau de Québec s'est associé à l'Association CFA Québec, au Regroupement des CPA de Québec et à la Jeune chambre de commerce de Québec pour l'organisation de l'événement. Le comité organisateur était composé de :

- Louis Rodrigue, Emmanuelle Roberge et Francine Trudel de CFA Québec;
- Karl-Alexandre Vallières du Regroupement des CPA;
- Mélissa Talbot de la Jeune chambre de commerce de Québec;
- Raphaëlle Mignault, Camille Guay-Bilodeau et Catherine Bourget du Jeune Barreau de Québec.

Il fut convenu lors des premières rencontres du comité organisateur que le JBO, CFA Québec et le Regroupement des CPA partageraient les bénéfices ou pertes de l'événement tandis que la JCCQ offrirait un soutien logistique le soir de l'événement ainsi que des bénévoles.

Tout comme l'édition précédente et afin de diversifier les participants, seize (16) entrepreneurs de la région de Québec ont été invités gracieusement par les quatre organisations. Au total, ce sont plus de 230 personnes qui se sont inscrites au 6@8 Réseautage d'affaires. Chacun des invités portait une cocarde afin de l'identifier.

Le prix d'entrée était de 25\$ plus taxes et les inscriptions ont été gérées par CFA Québec par le biais de la plateforme Eventbrite. Tous les billets disponibles ont été vendus et plusieurs demandes ont été adressées aux organisations pour des billets supplémentaires. Selon une évaluation approximative, une cinquantaine de billets additionnels auraient certainement pu être vendus.

La soirée s'est déroulée sous la présidence d'honneur de M. Germain Lamonde, fondateur et président du conseil d'administration d'EXFO. Celui-ci a fait une allocution d'une vingtaine de minutes et a été présent tout au long de la soirée afin de s'entretenir avec les invités.

Un photographe était présent afin d'immortaliser la soirée. Le service de traiteur a été assuré par Signé MC Lepage, traiteur exclusif du Musée national des beaux-arts du Québec.

L'événement a été publicisé dans le *Proforma*, dans l'*Infolettre*, sur la page Facebook du JBO, ainsi que dans les plateformes respectives des autres associations. Le budget

alloué pour l'activité a été amplement respecté, compte tenu du partage des coûts avec CFA Québec et le Regroupement des CPA.

Suivant l'événement, un sondage d'appréciation a été transmis à tous les participants. L'appréciation générale a été très positive, les invités ayant aimé la formule. Plusieurs ont cependant indiqué que la configuration de la salle et l'acoustique de celle-ci ne permettait pas d'entendre adéquatement l'allocation de M. Lamonde. Pour la prochaine édition, le comité organisateur a convenu qu'il serait opportun de se questionner sur la nécessité d'une présidence d'honneur et sur la compatibilité d'une conférence avec un cocktail de réseautage de plus de deux cent personnes.

L'organisation du 6@8 Réseautage d'affaires a par ailleurs été rendue possible grâce au soutien et à la générosité des commanditaires suivants :

Partenaires OR (500\$):

- Gestion de placements Eterna
- La Capitale assurance et services financiers
- IG Gestion de patrimoine
- Langlois avocats
- SSQ assurance
- L'Effet A
- EY
- Verdon Samson Lemieux Armanda avocats
- Desjardins gestion de patrimoine

Partenaires ARGENT (250\$):

- Beaudry Roussin avocats
- Norton Rose Fulbright
- Michaud LeBel avocats
- Stamped
- Stein Monast avocats
- LLB avocats
- Deloitte
- RBC – Gestion de patrimoine PH&N Services conseils en placements
- Carré & Webster avocats
- Tremblay Bois avocats

Cette deuxième édition organisée en partenariat avec CFA Québec, le Regroupement CPA de Québec et la JCCQ fut un véritable succès et nous recommandons d'en

renouveler l'organisation. Les quatre associations ont toutes manifesté leur intérêt à participer à l'organisation du 6@8 Réseautage d'affaires l'année prochaine, et ont convenu de se reparler en septembre 2019 afin de débiter l'élaboration de l'évènement qui se tiendra au printemps 2020.

**Me Raphaëlle Mignault**  
Deuxième vice-présidente

**Me Camille Guay-Bilodeau**  
Conseillère

**Me Catherine Bourget**  
Secrétaire-adjointe

Organisatrices de l'évènement

# Affaires extérieures

## Comité des affaires extérieures

Le JBQ, par l'entremise de son Comité des relations extérieures, est demeuré actif afin de continuer à entretenir ses relations diplomatiques, tant auprès de sa section et des autres sections de la province, qu'auprès de ses relations canadiennes et internationales.

Le 7 septembre 2018, de nombreux membres des jeunes barreaux étrangers furent présents à l'occasion de la Rentrée judiciaire de Québec qui s'est tenue cette année au Manège militaire de Québec. Nous avons reçu des délégations des jeunes barreaux de Versailles, Bordeaux, Bruxelles, Paris, Genève, Luxembourg et Hauts-de-Seine. De plus, des membres du JBM, du Jeune Barreau de Longueuil et du Jeune Barreau de Laval étaient présents. Tous ont été invités à terminer la soirée au restaurant-bar l'Atelier sur la Grande-Allée, portion de la soirée vivement appréciée par nos invités et membres d'année en année.

Le samedi 8 septembre 2018, nous avons invité les représentants internationaux à un parcours épicurien aux abords du Fleuve St-Laurent rempli de visites et de dégustations en passant par les chutes Montmorency, le Cassis Monna et filles, la cabane à sucre l'en-tailleur, la chocolaterie de l'Île et se terminant par un souper Méchoui à l'Espace Félix-Leclerc à l'île d'Orléans. Nous avons eu une belle journée ensoleillée qui a contribué au succès de l'activité. Malgré la fraîcheur de la soirée, nous avons pu profiter du terrain vague devant l'Espace Félix-Leclerc pour prendre un verre et jouer à des jeux extérieurs en compagnie de nos invités. Suivant le souper, nous avons festoyé à l'Espace Félix-Leclerc avant de terminer la soirée au bar le Rideau rouge sur la rue Cartier. Le lendemain, le 9 septembre 2018, un déjeuner d'au revoir était organisé au restaurant la Taverne Louise. En somme, en prévision de l'année prochaine :

- Nous réitérons l'importance de prévoir des activités pouvant avoir lieu autant à l'intérieur qu'à l'extérieur tout dépendant de la météo;
- Nous suggérons de prévoir une formule d'activités pour le samedi un peu plus «clé en main» pour faciliter la gestion de la journée et des déplacements;
- Nous suggérons de maintenir le début des activités du samedi en début d'après-midi ou sur l'heure du dîner, afin de permettre à nos invités de prendre leur temps en matinée suivant la soirée de la Rentrée le vendredi.

En plus de sa participation à certaines rentrées judiciaires européennes (Versailles, Paris et Bruxelles), le JBQ a été présent lors de la Rentrée judiciaire de Montréal, du congrès de l'Association des Jeunes Barreaux de région, du Congrès du Jeune Barreau de Montréal, du congrès de l'Association des avocats de provinces, de l'Annual Meeting de l'American Bar Association – Young Lawyers. Cinq (5) membres du conseil d'administration du JBQ ont participé à ces événements qui ouvrent les portes du JBQ



vers l'étranger et qui nous permettent de raffermir les liens avec nos partenaires provinciaux et internationaux.

Les ententes entre le JBQ et nos homologues peuvent remonter à près de 100 ans d'existence et sont rendues possibles grâce aux partenariats mis en place et au financement de l'organisme Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) dont le mandat est de favoriser le développement professionnel et personnel des jeunes adultes québécois en leur permettant de réaliser un projet à l'international.

**Me Myralie Roussin**

Présidente et responsable du comité des affaires extérieures

**Me Isabelle Desrosiers**

Conseillère

# Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation  
Jeune Barreau de Québec

OBJET : Conférence : « La peine en droit pénal de l'environnement »

DATE : 16 avril 2018

---

CONFÉRENCIÈRE : Me Ariane Gagnon-Rocque

DOCUMENTATION : Aucune

LIEU et DATE : Salle des Mariages  
Palais de justice de Québec  
Le 16 avril 2018

COÛT : Membres du JBQ : 20 \$  
Non-membres : 40 \$

PARTICIPATION : 27 inscriptions

# Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation  
Jeune Barreau de Québec

OBJET : Conférence : « Les pouvoirs du greffier spécial en matière civile et familiale »

DATE : 19 avril 2018

---

CONFÉRENCIÈRES : Greffier spécial

DOCUMENTATION : Aucune

LIEU et DATE : Salle des Mariages  
Palais de justice de Québec  
Le 19 avril 2018

COÛT : Gratuit

PARTICIPATION : 15 inscriptions

COMMENTAIRES : Aucun

# Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation  
Jeune Barreau de Québec

OBJET : Formation : « Améliorez votre productivité au travail ! »

DATE : 10 mai 2018

---

CONFÉRENCIÈRES : Stéphanie Dauphin

DOCUMENTATION : Aucune documentation

LIEU et DATE : Salle des Mariages  
Palais de justice de Québec  
Le 10 mai 2018

COÛT : Membres du JBQ : 20 \$  
Non-membres : 40 \$

PARTICIPATION : 30 inscriptions

# Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation  
Jeune Barreau de Québec

OBJET : Formation : « Plaider est un art »

DATE : 4 juin 2018

---

CONFÉRENCIÈRES : Manon Minier, coach – diction, voix, expression

DOCUMENTATION : Aucune documentation

LIEU et DATE : Salle des Mariages  
Palais de justice de Québec  
Le 4 juin 2018

COÛT : Membres du JBQ : 20 \$  
Non-membres : 40 \$

PARTICIPATION : 13 inscriptions

# Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation  
Jeune Barreau de Québec

OBJET : Formation sur la route direction New York

DATE : 6 au 8 octobre 2018

---

CONFÉRENCIERS : Me Sophie Vézina

DOCUMENTATION : Document papier

LIEU et DATE : Sur la route direction New York

PARTICIPATION : 39 participants

# Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation  
Jeune Barreau de Québec

OBJET : « Déjeuner-causerie »

DATE : 14 novembre 2018

---

CONFÉRENCIÈRE : Me Rachel Rhéaume et Véronique Beaulieu

DOCUMENTATION :

LIEU et DATE : Cercle de la Garnison, 97, rue St-Louis  
Québec, Québec  
Le 14 novembre 2018

COÛT : Membres du JBQ : 25 \$

PARTICIPATION : 17 inscriptions

# Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation  
Jeune Barreau de Québec

OBJET : « Que se passe-t-il après le verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux ou d'Inaptitude à subir son procès? »

DATE : 4 décembre 2018

---

CONFÉRENCIÈRE : Me Camille de Larochellière et Me Joanie Laliberté

DOCUMENTATION :

LIEU et DATE : Salle des Mariages  
Palais de justice de Québec  
Le 4 décembre 2018

COÛT : Membres du JBQ : 20 \$  
Non-membres : 40 \$

PARTICIPATION : 23 inscriptions



# Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation  
Jeune Barreau de Québec

OBJET : « Atelier-Gestion du stress »

DATE : 2 février 2019

---

CONFÉRENCIÈRE : Chrystelle Saint-Pierre, psychoéducatrice et professeure de yoga

DOCUMENTATION : Aucune

LIEU et DATE : Salle des Mariages  
Palais de justice de Québec  
Le 2 février 2019

COÛT : Gratuit

PARTICIPATION : 30 inscriptions

# Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation  
Jeune Barreau de Québec

OBJET : « Les enjeux éthiques relatifs aux pourparlers de règlement et au plaidoyer de culpabilité »

DATE : 19 février 2019

---

CONFÉRENCIÈRE : Me Ariane Gagnon-Rocque

DOCUMENTATION : Aucune

LIEU et DATE : Salle des Mariages  
Palais de justice de Québec  
Le 19 février 2019

COÛT : Membres du JBQ : 20 \$  
Non-membres : 40 \$

PARTICIPATION : 26 inscriptions

# Annexe A – Compte-rendu des formations

AU : Comité de la formation  
Jeune Barreau de Québec

OBJET : « Politique en matière d’harcèlement au travail »

DATE : 27 mars 2019

---

CONFÉRENCIÈRE : Me Véronique Vachon

DOCUMENTATION : Aucune

LIEU et DATE : Salle des Mariages  
Palais de justice de Québec  
Le 27 mars 2019

COÛT : Membres du JBQ : 20 \$  
Non-membres : 40 \$

PARTICIPATION : 36 inscriptions